



## CALENDRIER DES EXAMENS : LE SNALC POINTE DE NOMBREUX PROBLÈMES

### ► Communiqué de presse

Le **SNALC** avait accueilli positivement l'annonce de la tenue des épreuves de spécialités en juin. Quand des décisions sont bonnes, il faut savoir les saluer. Mais l'annonce du calendrier du baccalauréat et plus largement du calendrier de la fin de l'année scolaire au lycée général et technologique pose plusieurs problèmes.

Si le **SNALC** a bien noté que sa demande de placer les épreuves de philosophie et d'écrit de l'EAF avant les épreuves de spécialités a été respectée, il considère qu'organiser l'épreuve de philosophie le 18 juin est une erreur. La correction de l'épreuve de Philosophie est la plus lourde en nombre de copies et nos collègues vont devoir l'effectuer tout en étant potentiellement sollicités pour corriger l'épreuve de la spécialité Humanité Littérature et Philosophie et pour faire partie des jurys du grand oral. Pourtant, il eût été possible, comme l'avait proposé le **SNALC** et comme c'est le cas pour le baccalauréat professionnel, de retenir la date du 11 juin.

Le **SNALC** rappelle que le grand oral est toujours aussi problématique, aucun temps n'étant spécifiquement consacré à sa préparation. Traiter l'intégralité du programme pour l'épreuve écrite et préparer chaque élève à son grand oral n'est pas faisable dans les horaires d'enseignement des spécialités. Il demande donc une dotation horaire supplémentaire.

Le **SNALC** rejette l'organisation de stages pour les élèves de seconde générale et technologique sur la seconde quinzaine de juin. Le ministère s'était engagé à consulter les organisations représentatives sur ce point, ce qu'il n'a toujours pas fait. On ne voit pas qui pourra effectuer le suivi de ces stages alors que les collègues seront en train de surveiller, corriger ou faire passer les épreuves orales terminales du baccalauréat. Le **SNALC** soutiendra tous les professeurs, et notamment les professeurs principaux de seconde, qui refuseront de s'engager dans ce travail supplémentaire gratuit.

Enfin, le **SNALC** signale qu'il faut arrêter de repousser toujours plus tard le diplôme national du brevet. Rappelons qu'en 2019, les épreuves avaient dû être reportées pour cause de canicule.

Paris, le 29 septembre 2023

Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, [pedagogie@snalc.fr](mailto:pedagogie@snalc.fr)